

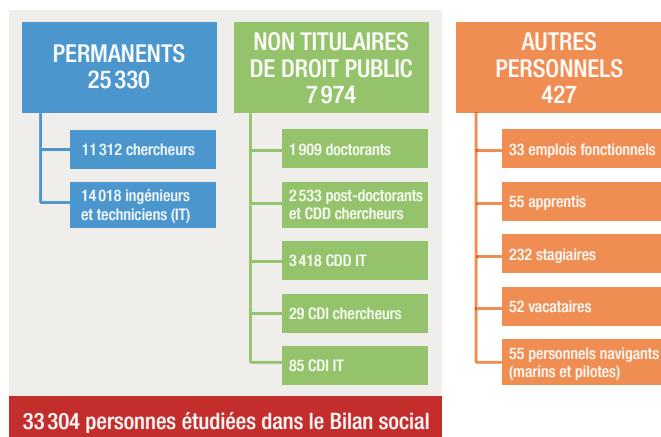
Les faits marquants du Bilan social 2012

La politique RH de l'établissement a été marquée par de nombreux changements en 2012. Cette synthèse présente, à travers une série d'indicateurs issus des Bilans sociaux du CNRS, la situation des personnels rémunérés par le CNRS au 31 décembre 2012 et les évolutions les plus notables sur les cinq dernières années.



33 731 personnes rémunérées par le CNRS au 31 décembre 2012

Parmi les 33 731 personnes rémunérées au 31 décembre 2012, le Bilan social s'intéresse plus spécifiquement aux 25 330 permanents et aux 7 974 non titulaires de droit public (hors apprentis, vacataires, stagiaires).



33 304 personnes étudiées dans le Bilan social

39 207 personnes présentes sur l'année :
26 363 permanents et 12 844 non titulaires

Sur l'ensemble de l'année, et non plus au 31 décembre, ces populations représentaient un volume de 39 207 personnes ; deux tiers d'entre elles étant des personnels permanents, et un tiers, des non titulaires de droit public, recrutés selon trois grands motifs : la formation à et par la recherche (doctorants), la

pratique de la recherche (post-doctorants et CDD chercheurs) et l'accompagnement de la recherche (CDD ingénieurs et techniciens). Sur l'ensemble de l'année, le CNRS a comptabilisé également 116 agents en CDI (dont 114 sont encore présents au 31 décembre 2012).

Aux 39 207 agents présents au cours de l'année 2012, correspondent 32 865 ETPT¹, répartis entre les dix instituts du CNRS et les ressources communes, rassemblant les services des délégations régionales et du siège (hors personnels des instituts).

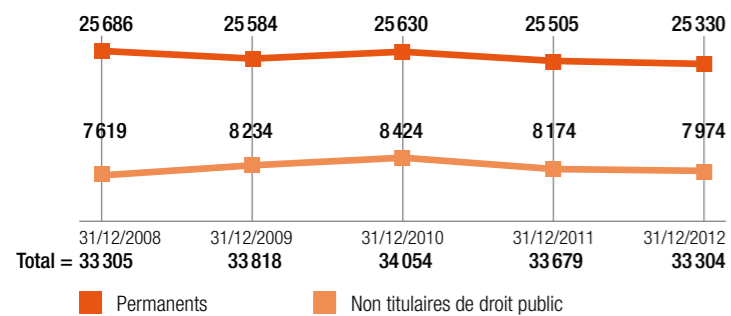
Une préservation de l'emploi statutaire par rapport à l'emploi non titulaire

Entre la photographie des agents CNRS du 31 décembre 2008 et celle du 31 décembre 2012, le CNRS a perdu 1 agent. Mais derrière cette parfaite stabilité apparente, la physionomie des personnels est en réalité changeante : les personnels permanents ont connu une baisse de 356 agents (partagée à parts quasi égales entre chercheurs et ingénieurs et techniciens), alors que dans le même temps, les effectifs non titulaires ont augmenté de 355. Notons toutefois, que depuis 2010, les effectifs non titulaires diminuent eux aussi.

Au cours des cinq dernières années, environ 4 700 agents permanents ont quitté définitivement le CNRS, et autant sont entrés dans l'établissement, que ce soit par voie de concours, de détachement, ou d'accueil sur contrat handicap. Les effectifs de permanents devraient donc avoir augmenté en cinq ans, du fait d'un solde entrées-sorties positif. Mais il faut également tenir compte des entrées et des sorties temporaires - plusieurs centaines chaque année - ,

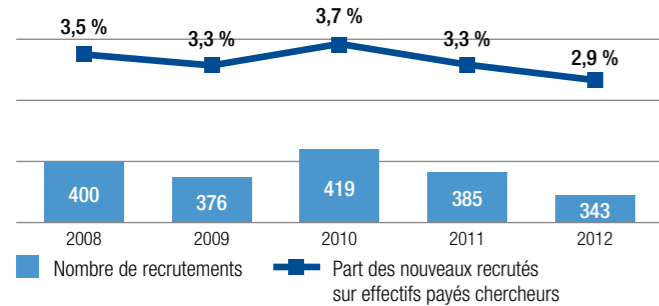
qui sont responsables de la diminution des effectifs sur la période, dans la mesure où les agents sortent davantage (pour un détachement, une disponibilité, un congé parental par exemple) qu'ils ne réintègrent l'organisme.

Évolution des effectifs depuis 2008



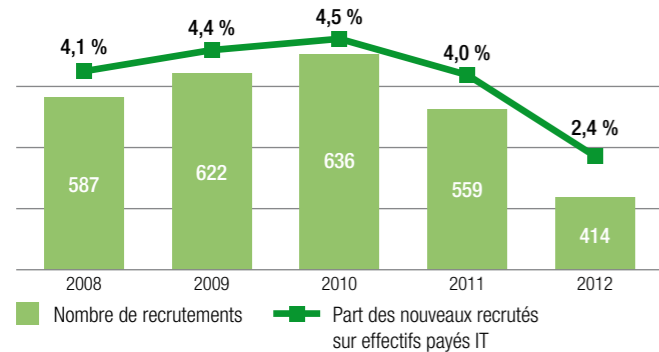
Entrées chercheurs

(concours externes, détachements et intégration de personnels handicapés)



Entrées ingénieurs et techniciens

(concours externes, détachements et intégration de personnels handicapés)



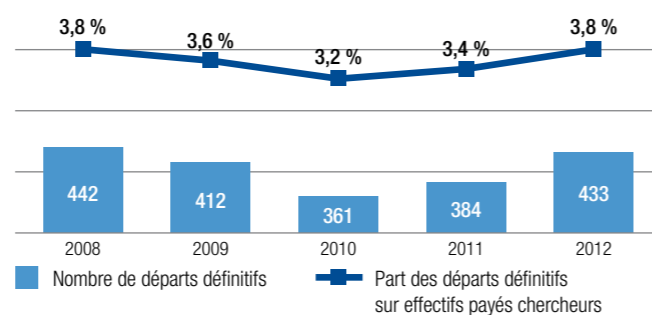
Par ailleurs, en 2012, les recrutements sont liés aux départs en retraite des agents. Or, si les départs en retraite ont été nombreux jusqu'en 2008 (jusqu'à 1 000 départs certaines années), on observe, ces derniers temps, une baisse significative du volume des sorties.

Sur la seule année 2012, 40 départs en moins ont eu lieu par rapport à l'année précédente. Mécaniquement, les recrutements sont donc en baisse et les campagnes de concours diminuent d'autant.

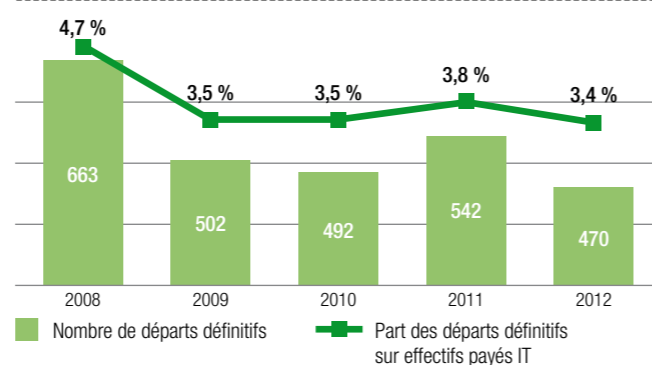
Les effectifs de non titulaires, quant à eux, sont en hausse sur la période 2008-2012, passant de 7 619 personnes au 31 décembre 2008 (dont 19 CDI IT)

à 12 844 personnes cinq ans plus tard (dont 29 CDI chercheurs et 85 CDI IT). Cependant, cette hausse concerne exclusivement les non titulaires financés sur ressources propres, puisque dans le même temps, la part des CDD sur subvention d'État, à l'instar des permanents, ne cesse de diminuer. 80 % des contrats en cours au 31 décembre 2012 sont ainsi financés sur ressources propres.

Départs définitifs chercheurs



Départs définitifs ingénieurs et techniciens



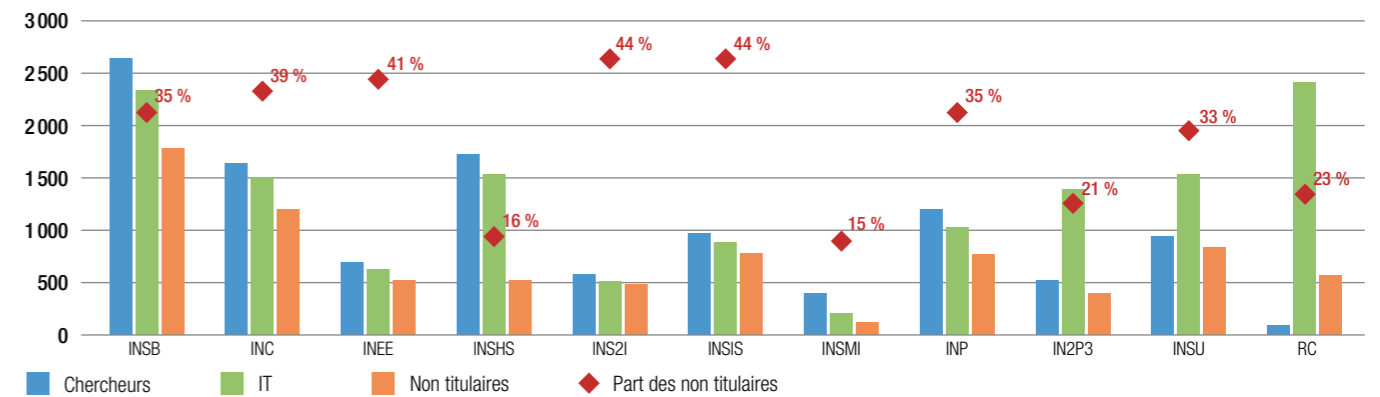
Une population hautement qualifiée et aux nationalités diverses

Le CNRS a recours à une main-d'œuvre de plus en plus « qualifiée » : en cinq ans, la part des personnels permanents de catégorie A de la fonction publique est passée de 80 à 83 %, soit 3 points de plus, ce qui est remarquable sur une si courte durée. Parmi les nouveaux non titulaires de 2012, 81 % sont positionnés sur des fonctions de catégorie A, et 47 % des CDD IT sont sur un niveau d'ingénieur d'études (IE). En termes d'années d'expérience, les contrats à durée déterminée chercheurs sont plutôt réservés à de jeunes chercheurs encore peu expérimentés : 85 % d'entre eux ont en effet entre 3 et 5 ans d'expérience après la thèse. Les post-doctorants, recrutés pour acquérir une première expérience dans les laboratoires du CNRS, totalisent pour 98 % d'entre eux, entre 3 et 5 ans d'expérience (thèse incluse).

Outre un niveau de qualification élevé, le personnel du CNRS présente une grande diversité de nationalités. Environ 4 900 personnes étrangères (15 % des effectifs au 31 décembre 2012), représentant plus de 110 nationalités différentes, font partie du vivier de l'emploi scientifique du CNRS : 2 190 agents de manière permanente et 2 698 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée. À noter la proportion particulièrement importante des personnels de nationalité étrangère parmi les CDD chercheurs (56 %) et les doctorants (31 %).

Des instituts aux physionomies diverses

Personnels par institut au 31 décembre 2012



Les effectifs du CNRS, principal EPST à caractère pluridisciplinaire, se répartissent différemment entre les dix instituts et les ressources communes. Au 31 décembre 2012, ils se situent entre 600 personnes à l'INSMI (non titulaires inclus) et 6 700 au sein de l'INSB. Le poids des non titulaires varie lui aussi nettement : au moins 40 % à l'INEE, l'INS2I et l'INSIS, contre environ 15 % à l'INSHS et à l'INSMI.

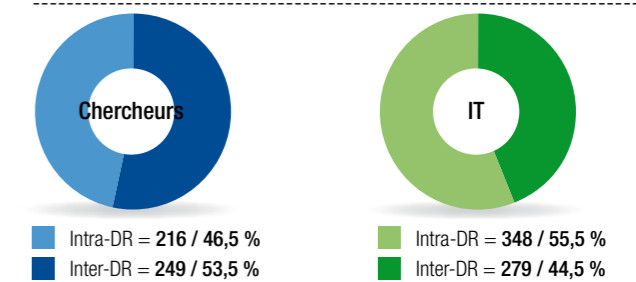
Au sein de ces dix instituts, les chercheurs sont évalués par 41 sections du Comité national ; les effectifs allant de 135 chercheurs en section 24 (Physiologie, vieillissement, tumorigenèse), pilotée par l'INSB, à 419 chercheurs en section 1 (Interactions, particules, noyaux du laboratoire au cosmos), pilotée par l'IN2P3. Il est à noter que parmi les 10 809 chercheurs affectés dans des unités CNRS², un quart ont une section d'évaluation différente de la section principale de leur unité d'affectation, et près de 10 % (1 000 personnes) ont une section d'évaluation ne correspondant à aucune section de rattachement de leur unité d'affectation.

Les 14 018 ingénieurs et techniciens (IT), au sein des laboratoires et des ressources communes, se répartissent pour 44 % dans des Branches d'activité professionnelle (BAP) d'appui direct à la recherche (A-sciences du vivant ; B-sciences chimiques et sciences des matériaux ; C-sciences de l'ingénieur et de l'instrumentation scientifique ; D-sciences humaines et sociales), pour 23 % dans des BAP d'accompagnement de la recherche (E-informatique, statistique et calculs scientifiques ; F-information : documentation, culture, communication, édition, TICE) et pour le tiers restant, dans des BAP de fonctionnement de la recherche (G-patrimoine, logistique, prévention et restauration ; J-gestion et pilotage de la recherche).

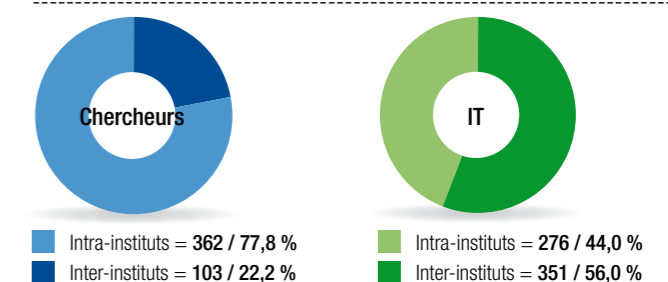
Quid de la mobilité ?

Au cours de l'année 2012, 560 chercheurs (soit 4 % des effectifs chercheurs) ont effectué une mobilité, dont environ 20 % une mobilité vers l'extérieur. 80 % ont changé d'unité en restant au CNRS. Parmi ces 465 mobilités internes, plus de la moitié a occasionné un changement de délégation régionale de gestion, et près d'un quart, un changement d'institut de rattachement (22 %).

Part des mobilités inter- et intra-DR



Part des mobilités inter- et intra-instituts



En termes de mobilités entre délégations régionales (DR), c'est entre Paris A et la délégation IDF Ouest et Nord que les échanges ont été les plus nombreux, à la faveur de Paris A. S'agissant des mobilités entre instituts, elles ont été plus importantes entre l'INSB et l'INC d'une part et l'INC et l'INP d'autre part, à la faveur des seconds.

Ce bilan de la mobilité nous apprend également qu'un peu plus de 700 ingénieurs et techniciens ont aussi réalisé une mobilité au cours de cette année 2012, soit 4,5 % des IT du CNRS : 114 IT ont effectué une mobilité externe et 627 IT ont changé d'unité en restant au CNRS. Les IT changent moins souvent de délégation régionale de gestion que les chercheurs (45 % contre 55 %) mais davantage d'institut (56 % contre 22 %). Les mouvements de personnels les plus importants ont concerné les ressources communes et l'INSHS d'une part (à la faveur de l'INSHS), et les ressources communes et l'INSB (dans un rapport d'équilibre) d'autre part.

Et en termes de carrières ?

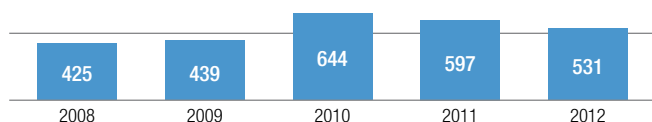
En 2012, 8 240 candidats ont été admis à concourir sur les 330 postes ouverts lors de la campagne de recrutements chercheurs, ce qui représente une moyenne de 25 candidats par poste, un ratio légèrement en hausse par rapport aux années précédentes. 327 chercheurs ont finalement été recrutés, essentiellement sur le grade de CR2 (70 %), ce qui traduit la volonté de l'établissement d'assurer le dynamisme et la vitalité des équipes de recherche dans ses unités. À noter que, si les taux de pression aux concours chercheurs augmentent, c'est aussi le cas de l'âge moyen au recrutement : en 2012, les CR2 ont été recrutés en moyenne à 32 ans et deux mois, soit dix mois de plus que lors de la campagne 2010.

La campagne de concours externes IT a quant à elle permis le recrutement de 339 ingénieurs et techniciens (avec un taux de pression au concours de 26 candidats admis à concourir par poste), les trois quarts en tant qu'ingénieurs, ce qui atteste du besoin toujours plus affirmé de personnels hautement qualifiés, capables de mener une pluralité d'activités et des missions d'une technicité croissante, en lien avec les modifications du paysage de la recherche (organisation par projets, accompagnement des grands programmes, etc.).

En parvenant à maintenir un niveau de promotion équivalent à celui des années précédentes malgré des recrutements à la baisse, le CNRS poursuit ses efforts en termes d'attractivité des carrières. Au total, 531 avancements ont été prononcés chez les chercheurs, soit une baisse de 17 % par rapport à 2010, mais le volume reste nettement supérieur à celui des campagnes de la fin des années 2000.

Promotions chercheurs

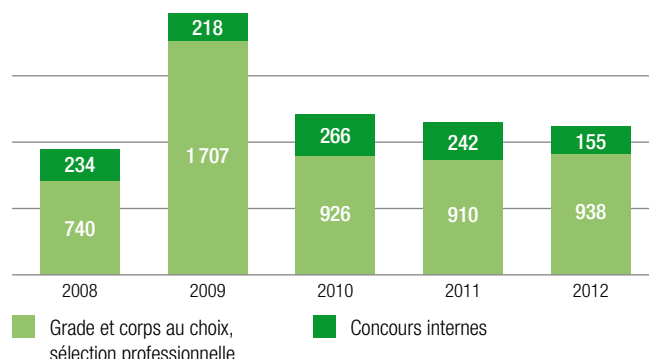
(y compris lauréats internes concours DR2 et hors CR1)



Malgré une baisse des recrutements également constatée pour les IT, le volume de promotions a globalement été préservé ; il a même augmenté en ce qui concerne les avancements au choix et par sélection professionnelle, si on le compare à 2010. Pour mémoire, 2009 avait fait l'objet d'une double campagne, d'où le pic de 1 707 avancements. À noter qu'en 2012, la mise en

œuvre du nouvel espace statutaire (NES) a notamment permis à 117 agents d'accéder au grade de TCS par la voie de la sélection professionnelle. Le volume de lauréats aux concours internes est par contre en baisse, passant de 234 lauréats en 2008 à 155 en 2012.

Promotions ingénieurs et techniciens



Enfin, environ 900 agents ont quitté définitivement le CNRS³ au cours de l'année 2012. La très grande majorité des départs concerne des départs à la retraite (un peu plus de 800, soit 88 %), répartis de manière égale entre chercheurs et IT. Il faut noter toutefois qu'il existe un décalage important concernant l'âge de départ en retraite selon les populations : 65 ans pour les chercheurs, un peu moins de 63 ans et demi pour les ingénieurs et aux alentours de 62 ans pour les techniciens. Cet écart tend néanmoins à se réduire ces dernières années, essentiellement en raison de l'évolution de l'âge moyen de départ à la retraite des techniciens, celui-ci ayant augmenté de 2 ans et demi depuis 2008, et de 2 ans depuis 2010. Un peu plus de 100 agents ont également quitté le CNRS en 2012 pour un motif autre que retraite.

1. Équivalent Temps Plein Travaillé (calculé à partir du temps de présence sur l'année et de la quotité travaillée. 1 ETPT = 1 agent présent 12 mois de l'année à 100 %).
2. Hors chercheurs CID Gestion de la recherche, chercheurs de structures non CNRS et chercheurs affectés dans les ressources communes.
3. Il s'agit des départs « avec incidence », c'est-à-dire des départs d'agents payés (hors départs d'agents en position préalable de détachement, disponibilité ou congé parental).

Évolution de l'âge moyen au départ en retraite depuis 2008

